

Séance du jeudi 12 novembre 2020

Date de la convocation: 05/11/2020

Membres en  
exercice :

*L'an deux mille vingt et le douze novembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,  
Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,  
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie  
KONNERT par Richard DETHYRE, Barbara LOUCHART par  
Olivier MAGUET

Excusés :

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AU SYVOSC DE  
COURSON-LES-CARRIERES POUR L'ANNEE 2020 - (D 2020 104)**

Considérant la délibération du SYVOSC de Courson-les-Carrières fixant les montants des participations des communes adhérentes et non adhérentes au SYVOSC pour l'année scolaire 2019/2020;

Considérant qu'à Châtel-Censoir, 14 élèves sont scolarisés au collège Jean Roch Coignet de Courson-les-Carrières;


Considérant que la participation aux frais de fonctionnement par élève s'élève à 125,00 €, soit un total de 1750,00€ pour 14 élèves;

Considérant que la participation par habitant de Châtel-Censoir s'élève à 1,75€, soit un total de 1148,00 € pour 656 habitants;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de participation financière des communes 2020 au SYVOSC de Courson-les-Carrières et autorise le Maire à signer cette convention;

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

  
Olivier MAGUET  
89660

RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/11/2020 089-218900918-20201112-D_2020_104-DE